

# Charte de Vie

## HIVER

### Chalet « Le Pré Fleuri »

Impasse du Diorama  
74170 SAINT-GERVAIS-LES-BAINS  
Tél : 04.50.93.41.31



## Renseignement et Inscriptions

Vacances & Loisirs de la Mayenne - 39, place Jean Moulin 53000 LAVAL  
Tél : 02.43.53.43.10 - Port : 06.21.70.09.42  
E-mail : vlm53@wanadoo.fr - Site internet : www.vlm53.com

L'accueil de vacances « Le Pré Fleuri » est géré par l'association « **Vacances et Loisirs de la Mayenne** ».

Une équipe de bénévoles mayennais participe à la vie de l'association.

**Il nous semble donc important de vous présenter cette Charte de Vie qui doit être lue et acceptée avant toute inscription.**

Nous vous souhaitons une bonne lecture et espérons vous retrouver prochainement parmi nous.

## Présentation du Chalet

*Le Pré Fleuri* était prévu initialement pour accueillir des enfants en colonie. De nombreux aménagements ont permis d'améliorer les lieux et les familles ont peu à peu été accueillies. Le chalet offre, dans un confort simple, des chambres avec lavabo, adaptées à la composition des familles. Douches et sanitaires se trouvent à chaque étage.

De par sa conception, le chalet n'est malheureusement pas adapté aux personnes à mobilité réduite (chambres réparties sur trois étages et accès par des escaliers à la salle à manger).

*Le Pré Fleuri* est situé à dix minutes à pied du centre de Saint-Gervais dans un quartier calme. Pour une découverte de la région, la voiture est conseillée. Malgré tout, des bus sont à votre disposition au départ de Saint-Gervais pour diverses excursions. De Laval, accès possible par le train (gare à 4 km du chalet et navettes régulières).

## Vie au Chalet

### 1) LES CHAMBRES

Lors de votre arrivée, merci de vous présenter à la personne chargée de l'accueil. En cas de retard important prévenir au 04.50.93.41.31.

***Nul n'est « propriétaire de sa chambre » et ne peut prétendre la retrouver d'une année sur l'autre.***

***La propreté de la chambre ainsi que des douches et des sanitaires est à la charge des familles qui assureront le ménage en fin de séjour.***

Il est demandé de respecter le sommeil des autres entre 22h30 et 7h30, ne pas utiliser les douches entre cette période.

### 2) LES REPAS

L'horaire des repas est fixé par le responsable de séjour. Chaque jour le déjeuner est prévu sous forme de pique-nique pour permettre que chaque famille décide d'organiser sa journée à son rythme. Il est possible de rester pour déjeuner à la salle à manger. Chacun s'organise et prévoit pour débarrasser et ranger.

Il est demandé aux familles de participer à la mise du couvert, à l'essayage de la vaisselle et à son rangement, au balayage suivant un planning qui sera affiché.

Le tarif comprend également le dîner du premier soir et le pique-nique du midi le jour du départ. ***Par mesure de sécurité et d'hygiène, l'accès à la cuisine est interdit.***

### 4) LES ACTIVITÉS

Chaque famille reste libre du programme de son séjour. Chaque responsable de séjour propose également différentes activités, un questionnaire vous sera adressé quelques semaines avant le départ afin de vous inscrire et bénéficier des tarifs « groupes ».

### 5) LES ANIMATIONS

Plusieurs soirées sont organisées par le responsable du séjour avec l'aide de bonne volonté. Chacun est libre de s'inscrire. Si des lots sont distribués, une petite participation financière est demandée.

Les animations proposées par Saint Gervais et les communes environnantes vous seront communiquées.

***Les responsables qui vous accueillent au Pré Fleuri ne sont pas des « professionnels du tourisme », mais des membres de l'association qui veilleront à ce que votre séjour se déroule au mieux. Merci de leur faciliter la tâche.***